

OS4 – Protéger la santé des femmes enceintes, des jeunes enfants et des jeunes

Former et outiller les professionnels de la périnatalité

Le contexte en santé environnement

Fiche actualisée en juillet 2019 : les informations mises à jour sont indiquées en italique.

La fédération internationale des gynécologues obstétriciens (FIGO) alerte les pouvoirs publics : « parmi les effets clairement imputés aux produits chimiques, dont les perturbateurs endocriniens, la FIGO évoque « les fausses couches et pertes fœtales, les troubles de la croissance fœtale, le faible poids à la naissance, les malformations congénitales, les atteintes des fonctions cognitives ou du neuro développement, les cancers de l'appareil reproducteur, la baisse de la qualité du sperme, les comportements de type troubles du déficit de l'attention et hyperactivité ». Face à la hausse de ces maladies, la FIGO demande « aux obstétriciens, sage femmes, professions infirmières en charge de la santé des femmes et autres professionnels d'agir rapidement pour prévenir l'exposition aux toxiques chimiques environnementaux ».

Les territoires de Nouvelle-Aquitaine (hors ex Limousin) sont particulièrement concernés par l'évolution à la baisse de la concentration du sperme en spermatozoïdes (évolution annuelle entre 1989 et 2005, état des lieux / étude INVS).

Les autres constats

La moitié des femmes enceintes interrogées n'a pas entendu parler des perturbateurs endocriniens (enquête réalisée par le CHU de Poitiers)

Les professionnels de santé sont insuffisamment formés et informés sur les risques liés à l'exposition aux produits chimiques des femmes enceintes et des jeunes enfants pour relayer des messages de prévention auprès des familles.

Dès 2014, une stratégie régionale de prévention et promotion de la SE autour de la petite enfance a été développée par l'ARS, les actions du PRSE viendront compléter cette stratégie.

Les enjeux
en Nouvelle-Aquitaine

Donner à tous les professionnels de la périnatalité les capacités de transmettre aux familles un message cohérent, adapté et accessible concernant les risques *liés aux expositions chimiques* auxquels sont particulièrement exposés les femmes enceintes et les jeunes enfants

Quelles sont les mesures de l'action ?

1

Mettre en place des modules santé environnement dans la formation initiale des professionnels de la périnatalité

2019-
2021

2

Développer des actions de sensibilisation en direction des professionnels de la périnatalité

2018-
2020

3

Renforcer la sensibilisation des parents aux bons gestes dans les maternités

2019-
2021

4

Faire connaître l'expérimentation d'une chambre pédagogique en maternité

Toute la
durée
du plan



Les indicateurs de résultat

Test de connaissance des sages-femmes à l'entrée et à la sortie de l'école.

% de naissances couvertes par un atelier de sensibilisation à la santé environnementale en maternité

MESURE 1



Indicateurs de réalisation

Formation en place dans les différentes écoles

Mettre en place des modules santé environnement dans la formation initiale des professionnels de la périnatalité

Descriptif

La formation ciblera les risques d'exposition aux produits chimiques

Dispenser des formations en SE dans les 3 écoles de sages-femmes (SF) et la seule école de puériculture de la région.

Dispenser des formations dans les 6 écoles d'auxiliaires de puériculture de la région.

Pilote

ARS

Autres acteurs impliqués

CHU/Université de Poitiers et Bordeaux (en charge de faire le lien avec les IFSI), enseignants des écoles de SF, de puéricultrices et auxiliaires de puériculture, associations ...

Calendrier

Formations : 2019-2021

Budget estimatif

30 000 euros

MESURE 2



Indicateur de réalisation

Nombre de sessions de sensibilisation / nombre de professionnels sensibilisés

Développer des actions de sensibilisation en direction des professionnels de la périnatalité

Descriptif

Recenser les « portes d'entrée » (têtes de réseau) vers les professionnels de la périnatalité.

Organiser et mettre en œuvre la sensibilisation des professionnels.

Créer des outils de sensibilisation.

Pilote

ARS

Autres acteurs impliqués

ARS, Réseau Périnatalité (si CPOM), centre de ressource (s'il est mis en place), CAF

Calendrier

Recensement : 2018-2019

Sensibilisation : 2019-2020

Budget estimatif

50 000 euros

MESURE 3

Renforcer la sensibilisation des parents aux bons gestes dans les maternités**Indicateur de réalisation**
Nombre d'ateliers réalisés**Descriptif**

Organiser des ateliers de sensibilisation à la santé environnementale à destination des parents en maternité

Pilote

ARS

Autres acteurs impliqués

Les maternités de la région

Calendrier

A partir de 2019 et sur toute la durée du plan

Budget estimatif

60 000 euros /an

MESURE 4

Faire connaître l'expérimentation d'une chambre pédagogique en maternité**Indicateur de réalisation**
Diffusion du projet**Descriptif**

A partir du projet en cours à la maternité d'Angoulême, encourager les bonnes pratiques et la mise en place de chambre pédagogique en diffusant la démarche, et la maquette associée

Pilote

ARS

Autres acteurs impliqués

CH Angoulême, autres maternités, associations, réseaux d'éducation...

Calendrier

Diffusion : Toute la durée du plan

Budget estimatif

50 000 euros